

CHARTRE DE VALEURS

Association pour le développement de la monnaie locale « La Fève »
sur l'Aire Toulonnaise et la Vallée du Gapeau



Nous, signataires de cette charte, considérons que la monnaie :

- est un outil d'échanges, d'investissement et de transformation de notre mode de consommation et production ;
- contribue à un développement local respectueux de l'Humain et de l'environnement ;
- permet de tisser des liens autour des valeurs qui nous rassemblent et ressemblent, la solidarité et la coopération entre citoyens, dans la recherche d'un mieux-être collectif ;

C'est dans ce sens que nous nous réapproprions l'outil monétaire à travers la création de notre monnaie locale complémentaire, contribuant ainsi au développement d'une économie de proximité non spéculative favorisant l'intérêt commun.

En signant cette charte des valeurs, je m'engage à contribuer individuellement et collectivement :

- au développement local des échanges, de l'activité, de l'emploi et des compétences en favorisant les circuits courts et équitables du producteur au consommateur afin de promouvoir/d'ancrer une économie circulaire sur le territoire ;
- à échanger autrement entre producteurs, commerçants, associations, consommateurs dans un esprit de coopération, d'ouverture et de respect mutuel ;
- à adopter des pratiques de production et de consommation respectueuses de l'environnement permettant de préserver les ressources et les équilibres naturels, pour nous et les générations futures ;
- à soutenir les pratiques éthiques et les projets locaux participant à l'émergence d'une économie socialement plus juste et solidaire ;
- à participer au développement et au bon fonctionnement démocratique et transparent de la monnaie locale dans un esprit d'ouverture ;

Les membres du réseau, qu'ils soient des personnes physiques ou morales sont liés par cette charte commune.

L'association est ouverte à toute personne se reconnaissant dans ces valeurs :

- les acteurs économiques du territoire souhaitant entrer dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques de développement durable et de leurs pratiques solidaires ;
- tout citoyen en démarche de consomm'action ;
- toute collectivité locale ou institution portant des politiques de développement économique locales et sociales au sens large de « vivre ensemble ».